

Département : ESSONNE

Fédération de l'Essonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Lieu:

PECHE DE LA CARPE DE NUIT

Fiche de pêche (à remplir même s'il n'y a pas de capture)

date	Heure de pêche	Mode de pêche (maïs, bouillettes)	Poids du poisson	Durée total de la sessio
	s, suggestions :			

Renvoyer cette fiche à la Fédération de l'Essonne

par courrier ou par mail : carpe@peche91.com (conservez le format Merci !)

NB: cette fiche, anonyme, n'a pour but que d'améliorer la pratique de cette activité et d'en adapter la gestion.

Article 2 : durant ces périodes, l'utilisation des vifs et leurres est strictement interdite.

Seules les esches végétales devront être utilisées.

Les poissons pris devront être remis immédiatement à l'eau, vivants, sur les lieux de capture

13 rue Edouard PETIT 91100 CORBEIL-ESSONNESTéléphone : 01.64.96.14.00

Courriel: federation@peche91.com site: http://peche91.com